

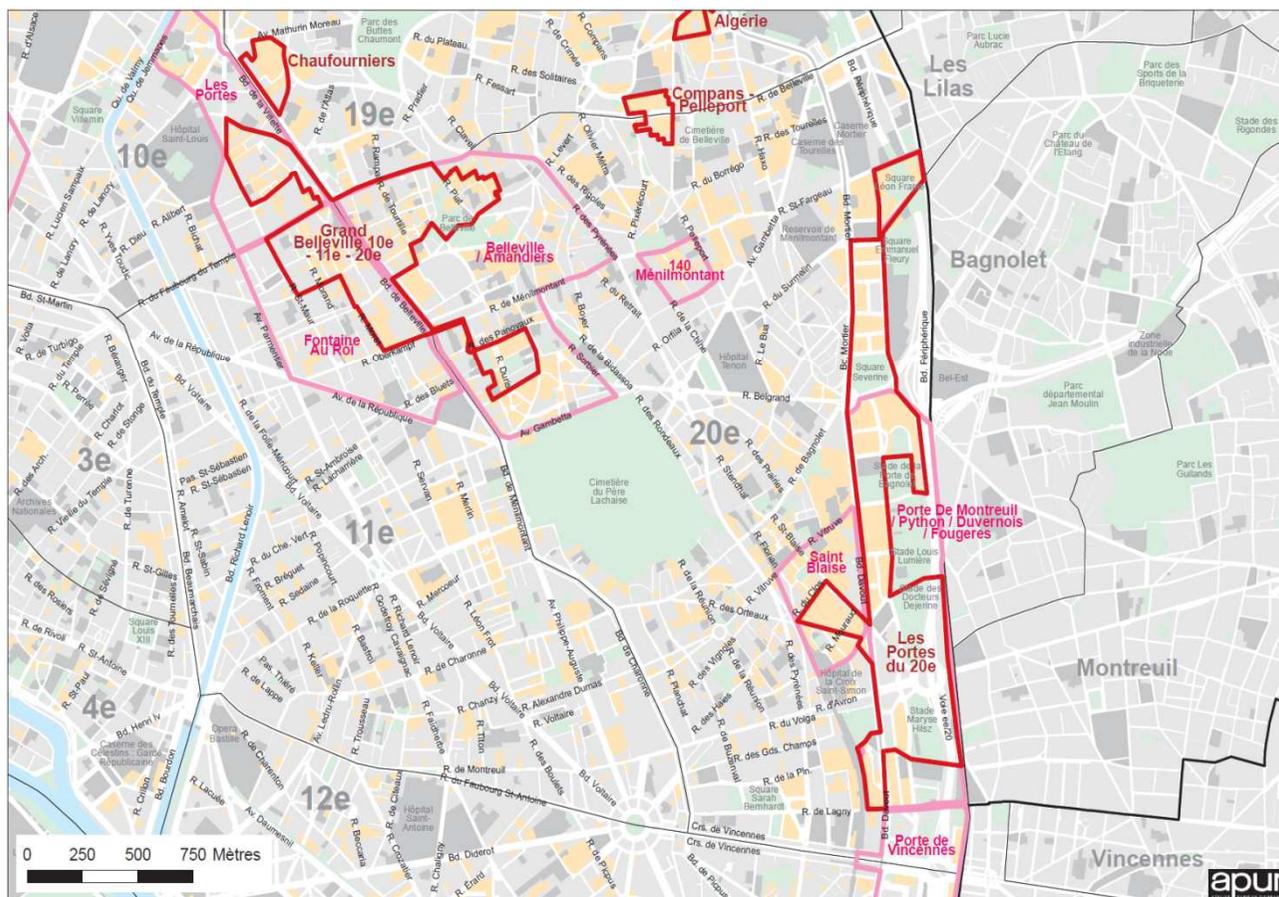
CONTRAT DE VILLE 2015-2020

PROJET DE TERRITOIRE - QUARTIER LES PORTES DU 20^e

LES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE
Paris 20^{ème}

- quartier prioritaire de la politique de la ville
- quartier de veille active
- logements sociaux SRU 2013
- espace vert, cimetière
- autre équipement

Sources: Ville de Paris, Préfecture de Paris, inventaire des logements sociaux SRU au 01/01/2013



Présentation du territoire

Le secteur des Portes du 20^e est situé au Nord Est Parisien. Territoire difficile à appréhender, il est le fruit d'un élargissement au coup par coup (entre 2000 et 2014), il ne correspond à aucune réalité vécue par les habitants : il peut être divisé en 6 micros quartiers s'étendant de la Porte des lilas jusqu'à la limite de la Porte de Vincennes. L'inscription du secteur Le Vau en 2014 en pose ses limites actuelles.

Le territoire souffre de nombreuses ruptures urbaines (périphérique, échangeur de la Porte de Bagnolet) et d'un certain morcellement des espaces en raison la présence de la ceinture verte des équipements sportifs parisiens et d'une organisation en grands îlots de logements sociaux (72.4% au titre de la loi SRU). Il est marqué également par un déficit d'identité et d'attractivité.

Ces quartiers ont de plus, fait l'objet de niveaux d'intervention différents. Alors que le projet de renouvellement urbain de Saint Blaise a fait figure de locomotive dans la mise en œuvre d'initiatives locales et partenariales, les autres secteurs nécessitent aujourd'hui une attention accrue. L'ensemble du territoire a d'ailleurs été retenu dans le cadre du Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine de l'État au titre de plusieurs facteurs. D'abord, au titre de son enclavement, renforcé par une absence de mixité fonctionnelle ; des conditions sanitaires des logements situés en bordure immédiate du périphérique (pollutions cumulées) et enfin, de l'opportunité d'un développement d'un pôle économique cohérent (associant Montreuil et Bagnolet), participant à terme d'un rééquilibrage Est/Ouest des bassins d'emplois de l'agglomération parisienne. L'inscription d'une partie du territoire en Zone de sécurité prioritaire va également permettre de conforter certains leviers d'actions. Enfin, le renforcement de la coopération métropolitaine, notamment autour du projet de « l'Arc de l'innovation », fait de ce territoire un secteur stratégique de développement. Ainsi, sa particularité aux frontières entre Paris et sa banlieue (*Montreuil et Bagnolet*), le place au cœur d'enjeux à la fois métropolitains et très locaux.

En terme éducatif, la nouvelle carte de l'éducation prioritaire avec 3 REP (P. Mendès France, J. Perrin et F. Tristan) et un collège en CAPPE, va permettre une concentration de moyens supplémentaires (dont 2 coordonnateurs éducation prioritaire qui travaillent sur le territoire), avec l'objectif de réduire les écarts de réussite scolaire avec les établissements hors éducation prioritaire. Ces moyens seront engagés pour 4 ans au travers des projets de réseau. Ces réseaux travailleront ainsi en étroite collaboration avec tous les partenaires du territoire, notamment dans le cadre du dispositif de réussite éducative.

Le territoire des Portes du 20^e rassemble 36 600 habitants. Il est marqué par la jeunesse de sa population. Plus d'un tiers des habitants ont moins de 25 ans (34 %) au lieu de 28 % en moyenne parisienne et leur présence s'est accrue ces dernières années. Le quartier dans son ensemble accueille une population très modeste. Plus de la moitié des habitants sont employés et ouvriers (53 % à l'échelle du quartier, contre 27 % en moyenne à Paris). Les cadres sont à l'inverse peu représentés.

Les indicateurs de précarité attestent de difficultés importantes. On note la présence de nombreuses familles monoparentales défavorisées. A l'échelle du quartier, elles représentent plus d'une famille sur quatre (26 % des familles contre 12,5 en moyenne parisienne). En tendance, on observe une précarisation des habitants du quartier sur la période récente. 28 % des habitants du quartier prioritaire sont à bas revenus en 2013, contre 11 % en moyenne à Paris. Leur proportion a augmenté ces dernières années, creusant les écarts avec le reste de la ville de Paris. Les allocataires du RSA forment 13% des ménages, un taux deux fois supérieur à la moyenne parisienne (6 %). En augmentation, la population immigrée représente 27 % de la population du quartier en 2011, contre 18 % seulement en 1999.

Le territoire des Portes du 20^{ème} est un secteur en pleine mutation et l'intervention publique en faveur des habitants a été forte ces dernières années dans le cadre notamment du contrat urbain de cohésion sociale. En tout premier lieu, les habitants ont pu bénéficier d'une offre associative élargie : création de la Maison des Fougères, de la Cabane Davout, de la Fabrique, implantation de l'Espace Public Numérique Davout ou encore de Môme Ganne. De nombreux projets associatifs (plus de 90 projets) sont chaque année soutenus et financés sur des domaines très divers (éducation, insertion sociale et professionnelle, lien social, culture etc..) et témoignent de nouvelles dynamiques locales.

Le territoire a été également concerné par des projets d'infrastructures majeures, à l'image du prolongement du Tramway mais également par le développement de nouveaux équipements : médiathèque Marguerite Duras (2010), Maison des Pratiques Artistiques et Amateurs à St-Blaise (2011), Espace Jeune Meurice (2014), centre d'animation Maathai (2014), la recyclerie de la porte de Montreuil (2014).

Enfin plusieurs projets de renouvellement urbain ont été engagés sur le territoire, le GPRU Saint Blaise étant le plus avancé : ilot Cardeurs Vitruve requalifié et désenclavé (création de la rue du clos), résidentialisation (création de commerces en pieds d'immeuble) et réhabilitation de logements. En parallèle, de nombreux projets d'embellissement du cadre de vie ont été accompagnés et ont permis de faire émerger une démarche concertée, Nature + : création de 6 jardins partagés, d'une trame verte paysagère, requalification de recoins à l'image de la rue Mouraud.

Les réseaux d'éducation prioritaires du quartier se sont inscrits dans une dynamique partenariale qui a permis de participer à la réflexion engagée sur les transformations du cadre de vie et de l'environnement urbain du quartier (ferme urbaine, ateliers cadre de vie en partenariat avec des associations, visites de quartier en partenariat avec le Musée Carnavalet, Cité de l'Architecture et du Patrimoine, participation au séminaire ANRU...)

Une démarche d'élaboration participative

Le Projet de Territoire a pour objectif la déclinaison locale des axes du Contrat de Ville, prenant en compte les problématiques spécifiques du territoire des Portes du 20^{ème}. La méthode utilisée dans le cadre de la préparation de ce Contrat de Ville a été reprise et renforcée pour construire avec les habitants, les associations locales et les services publics, le projet de Territoire. Cette démarche a mobilisé plus de 200 personnes.

La mobilisation des habitants et des associations a débuté par l'atelier participatif du 6 décembre 2014 où ils ont été invités à échanger sur leur quartier permettant une contribution citoyenne au Contrat de Ville.

Le lancement de la démarche de construction du Projet de Territoire s'est formalisé ensuite par 4 ateliers participatifs dans chaque micro quartier : Fougères - Le Vau, Python Duvernois - Félix Terrier, Saint Blaise et Porte de Montreuil. Grâce à ces ateliers, un diagnostic présentant les points forts et les points faibles du territoire a pu être dressé.

Sur la base de ce diagnostic, 9 ateliers itinérants ont été menés dans l'espace public ou au sein de structures locales afin de recueillir la parole des habitants les plus éloignées des institutions. Ces temps d'échange ont pris des formes variées (jeux, questionnaires, groupe de parole, etc) et nous ont permis d'affiner le diagnostic et d'amorcer des propositions de pistes d'actions.

L'ensemble des éléments collectés de mai à juillet a été présenté ensuite aux acteurs institutionnels et associatifs lors de 4 tables rondes thématiques afin qu'ils prennent connaissance du travail réalisé et le consolide par leur expertise du terrain. Ce travail a été complété par la concertation de l'ensemble des services de l'Etat signataires du Contrat de Ville intervenant sur le territoire, de façon à conforter et enrichir le diagnostic partagé, apporter des éléments de réponse aux points soulevés en ateliers participatifs et identifier les axes structurants des actions à engager dans le cadre du projet de territoire, au regard du diagnostic.

Le sentiment de vivre dans un quartier enclavé et peu ouvert sur le reste de Paris est partagé sur l'ensemble du territoire. Il est vécu différemment selon les micros quartiers qui sont plus ou moins bien dotés en commerces de proximité et desservis par les transports en commun. Conscients que la jeunesse est l'avenir de leur quartier, les habitants souhaitent voir plus d'actions développées en direction des jeunes sur différentes thématiques : les loisirs, la culture, le sport et le soutien scolaire. Même si la solidarité est présente, des tensions persistent sur l'espace public. Les habitants aimeraient ainsi davantage de lieux de convivialité de proximité pour se rencontrer et échanger afin de garantir une meilleure ambiance dans le quartier.

Pour clôturer la démarche, une réunion de restitution à l'ensemble des participants a eu lieu le 8 octobre.

Les axes du projet de territoire répondent aux problématiques identifiées lors de la démarche participative d'élaboration du projet de territoire.

L'observatoire des quartiers, alimenté par l'Atelier Parisien d'Urbanisme, permet d'enrichir l'identification de ces problématiques d'une analyse des indicateurs socio-économiques des quartiers prioritaires et de veille active. Cet observatoire sera complété par les données fournies par les différents signataires et partenaires du Contrat de ville. Ce travail de diagnostic partagé renforcera la connaissance des écarts et des dynamiques à l'œuvre sur ces territoires. Il alimentera les plans d'actions pour la durée du projet de territoire.

Les principaux enjeux du Projet de territoire pour les 5 années à venir

Enjeu n° 1 : Un environnement favorable à la scolarité, à l'épanouissement et à l'autonomie des enfants et des jeunes

Enjeu n° 2 : Un territoire plus attractif au cadre de vie transformé

Enjeu n° 3 : Un territoire vivant, convivial et solidaire

Enjeu n° 4 : Prévention de la précarité et une insertion sociale et professionnelle durable.

Enjeu n° 1 : Un environnement favorable à la scolarité, à l'épanouissement et à l'autonomie des enfants et des jeunes

Axes de travail	Objectifs, projets et pistes d'action
Sécurisation des parcours et lutte contre le décrochage scolaire	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer le dispositif Réussite Educative, renforcer ses liens avec les écoles et collèges du quartier et continuer à animer le réseau d'acteurs qui y participent. ➤ Renforcer l'offre d'accompagnement à la scolarité notamment en accentuant la liaison avec les écoles et les collèges. ➤ Réhabiliter les écoles et les établissements scolaires dans le cadre des PRU en créant des perméabilités et des vues avec l'espace public et s'inscrivant dans une démarche de verdissement en lien avec la ceinture verte : développement des projets d'embellissement, accompagnement du déménagement de l'école du Clos... ➤ Mettre en place une coordination CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) afin de proposer une offre adaptée aux besoins des élèves et de leurs familles (veiller à développer une offre pour tous les niveaux, du primaire au lycée). ➤ Soutenir les actions mises en place par les écoles, les établissements, les associations et les structures du quartier pour renforcer la liaison crèche/maternelle/élémentaire/collège/lycée. ➤ Développer, en complémentarité et en cohérence des actions mises en place par l'académie de Paris, des projets partenariaux de lutte contre le décrochage : prévention des exclusions scolaires (temporaires et définitives), amélioration de la réintégration des élèves dans les établissements scolaires et mise en place d'un suivi des élèves exclus définitifs partenarial ; et cela via un renforcement des collaborations entre établissements scolaires et acteurs de la prévention du décrochage scolaire (club de prévention, associations). ➤ Accompagner les élèves dans la définition de leur projet personnel en soutenant les actions de découverte des métiers, d'orientation et de recherche de lieux d'apprentissage et de stages (professionnels de découverte) en lien avec les acteurs économiques du territoire, les établissements scolaires (parcours Avenir), les associations et la CAF (dispositif Jeunes Familles) ➤ Renforcer les liens entre les collèges, les équipements Jeunesse, notamment ceux labellisés "Point Information Jeunesse", les clubs de prévention et Action collégiens. ➤ Soutenir les actions diversifiant les méthodes et les outils pour apprendre : Coup de pouce/ALEM, PTAL, clubs presse, Espaces ludiques et ludothèques, classes de découverte, résidences d'artistes... ➤ Renforcer l'autonomie des enfants et des jeunes (médiation par les pairs, sorties et partenariats culturels, développement des compétences psychosociales, classes à PAC, résidences d'artiste...) ➤ S'appuyer sur la variété des langues parlées dans les familles sur ce territoire pour favoriser l'apprentissage de la langue française (atelier d'éveil aux langues avec les élèves, les enseignants et les familles...)

<p>Renforcement de la communication et un partenariat plus développé entre les écoles, les établissements scolaires et les acteurs locaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faciliter les temps d'échanges entre les écoles, les établissements scolaires, les centres de loisirs, les associations du quartier sur les actions menées sur et hors temps scolaire, afin de renforcer la cohérence entre les différents temps de l'enfant dans une logique de projet éducatif global. ➤ Favoriser les échanges informels et les moments de convivialité entre associations, écoles et habitants afin de faire connaître les ressources du quartier. ➤ Poursuivre l'accompagnement des parents en vue d'une meilleure compréhension du système scolaire en partenariat avec les associations et la Ville en lien avec les écoles et aux établissements : mise en contact, diffusion des informations, aide à la compréhension des codes de l'école, émergence et mise en place de groupes de parents référents, médiation. ➤ Favoriser l'implication des parents au sein de l'Ecole en les positionnant en tant que personnes ressources (présentation de leurs métiers, sollicitation de leurs compétences au service de l'école, découverte des langues étrangères, visites de quartier au profit des enseignants, fête de quartier de début d'année...). ➤ Valoriser les projets des écoles et des collèges des quartiers prioritaires (témoignages sur des parcours de réussite d'anciens élèves, mise en avant de projet spécifiques réalisés par les établissements ou les écoles ; lettres d'information du REP, articles site académique, journaux d'arrondissement, implication les établissements et les écoles dans les événements du territoire (participation, accueil...). ➤ Développer des projets associatifs au sein des écoles et des collèges en dehors du temps scolaire.
<p>Accompagnement des parents dans leur rôle d'éducateur pour une meilleure réussite scolaire de leurs enfants</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Compléter les actions mises en place dans et hors des écoles et des collèges qui visent à soutenir la fonction parentale : café des parents, groupe de paroles, actions collectives d'information sur les démarches à anticiper (à l'occasion de la rentrée, inscriptions aux activités etc...) ➤ Mettre en place des projets qui favorisent des moments de jeux, de lecture et d'échanges entre parents et enfants (en lien avec les dispositifs dans les écoles Coup de pouce, Alem, ateliers bleus...), les ludothèques, les équipements publics, les associations). ➤ Développer les actions sensibilisant à l'interculturalité et celles proposant de la médiation interculturelle pour faciliter la communication Ecole-famille et mieux appréhender les attentes de chacun. ➤ Proposer des cours de français aux parents allophones en complément de l'offre du CASNAV (« Ouvrir l'Ecole aux parents »), afin qu'ils puissent s'investir au mieux dans la scolarité de leur enfant (café des parents, Mallette des parents, ASL école...) ➤ Développer des actions de sensibilisation aux conduites à risque pour les enfants et les adultes. ➤ Favoriser les séjours et les sorties en famille en faisant connaître l'offre et les aides financières (ANCV, ville de Paris, CAF etc...).

<p>Développement du pouvoir d'agir, du bien-être des enfants et des jeunes et prévention des risques de marginalisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Conforter le rôle des associations de proximité dans l'accompagnement des projets des jeunes (soutien via l'appel à projet Politique de la ville et dispositifs tels que VVV et FIPD). ➤ Accompagner et soutenir les enfants et les jeunes dans leurs projets individuels et collectifs (participation à la vie du quartier, création d'associations, mobilité européenne et/ou internationale, actions de solidarité, etc...). ➤ Développer des actions éducatives, culturelles dans une logique de projet favorisant les échanges entre les cultures et les générations. ➤ Engager une réflexion sur des lieux de rencontres dédiés aux jeunes. ➤ Poursuivre les dispositifs BAFA citoyen. ➤ Affiner la connaissance des besoins des jeunes en matière de santé et mise en place d'actions spécifiques notamment en matière de prévention des conduites à risques (en lien avec l'ASV et le CESC des écoles et collèges). ➤ Développer des actions visant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes (Cf. enjeux numéro 4 insertion professionnelle). ➤ Accompagner les actions de lutte contre les discriminations déjà mises en place dans certains établissements scolaires et les poursuivre sur le territoire (lutte contre le racisme, l'homophobie, favoriser l'égalité filles, garçons), qualifier les professionnels et les bénévoles. ➤ Prévenir les conflits en développant des projets favorisant l'estime de soi notamment autour de la communication bienveillante et de la gestion des conflits par le biais de la médiation par les pairs. ➤ Renforcer les actions de lutte contre le harcèlement. ➤ Favoriser le déploiement des actions rapprochant les jeunes des institutions (rallye citoyens, VVV Police, cérémonie de remise des cartes électorales, etc.). ➤ Valoriser les travaux des jeunes dans l'espace public.
<p>Adaptation de l'offre de loisirs et d'activités en fonction des besoins des publics enfants et jeunes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Permettre l'accès aux pratiques sportives, culturelles et de loisirs : créneaux spécifiques au sein des équipements du territoire. ➤ Faciliter et permettre les pratiques sportives, culturelles en accès libres. ➤ Rendre plus lisible et accessible l'offre de loisirs et d'activités par des modes de communication adaptés (facebook ...) et renforcer le lien et l'interconnaissance entre acteurs (relancer une coordination jeunesse). ➤ Développer et renforcer les actions hors les murs en lien avec les équipements de la ville, les associations du quartier. ➤ Co construire les activités de loisirs avec les jeunes (en partenariat avec les services de la ville et les associations). ➤ Contribuer à faire découvrir l'offre culturelle parisienne et développer les actions de médiation avec les associations de proximité (via notamment la charte de coopération culturelle).

Enjeu n° 2 : Un territoire plus attractif au cadre de vie transformé

Axes de travail	Objectifs, projets et pistes d'action
Revitalisation économique du territoire	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Définir une stratégie de développement économique qui articule enjeux métropolitains (arc de l'innovation) et besoins locaux plus précisément dans le cadre du NPNRU et en lien le programme ITI : implantation de nouvelles activités (incubateur, pépinières, établissements d'enseignement supérieur, FabLab etc...) ➤ Étudier la faisabilité de développer une filière d'agriculture urbaine sur le territoire (accompagnement des projets, repérages de sites, formation). ➤ Structurer et développer des filières d'économie sociale et solidaire émergentes (recyclage, agriculture urbaine) ➤ Créer de nouveaux Pôles d'activités et un pôle d'enseignement supérieur en lien avec les communes limitrophes sur la base d'une réflexion commune (terrain Saint Maclou, Bas Montreuil) mais également des polarités plus locales en lien avec les besoins des habitants (stratégie à développer dans le cadre du NPNRU). ➤ Mettre en place une stratégie autour de locaux commerciaux en pied d'immeuble (attribution des locaux) en lien avec les bailleurs pour favoriser une diversité des activités en pied d'immeuble au service des habitants du quartier : commerces variés et implantation d'associations en fonction des besoins du territoire.
Amélioration de la gestion quotidienne du quartier	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Améliorer la propreté des espaces communs publics ou privés (entretien des immeubles, des espaces publics...) et plus particulièrement dans les quartiers de Python Duvernois et Félix Terrier dans le cadre des GUP et de l'ensemble des partenaires concernés (bailleurs, services de la ville). ➤ Gérer avec les habitants, en lien avec le collège Pierre Mendès France, les nouveaux espaces de culture agricole, et modifier de ce fait les accès au collège. ➤ Réfléchir à de nouveaux modes de gestion pour l'entretien des espaces communs (entre bailleurs, services de la ville). ➤ Développer les actions de sensibilisation à la propreté en lien avec les bailleurs. ➤ Poursuivre la démarche GUP à Saint Blaise et la développer sur les autres quartiers notamment sur le site du NPNRU. ➤ Inverser le regard sur les recoins, les espaces extérieurs dégradés par le biais de projets participatifs de requalification (création de nouveaux espaces artistiques, jardins ou lieux de convivialité par le biais notamment de la démarche Nature+, du budget participatif, etc).

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Améliorer la tranquillité publique par des actions de prévention (lutte contre les squats dans les espaces communs, rodéos de scooters, quads, les trafics dans les espaces publics...) en lien avec les partenaires du contrat de sécurité d'arrondissement et de la ZSP et grâce à la requalification de certains espaces dans le cadre des PRU : square de la Salamandre, des cardeurs, Porte de Montreuil etc... ➤ Impliquer les acteurs du quartier dans l'ensemble de ces actions (associations, habitants, bailleurs, services de la ville, Etat, Éducation nationale ...)
<p>Diversification et amélioration du confort des logements et des parcours résidentiels plus fluides</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer des typologies de logements diversifiées (pour jeunes actifs, personnes âgées isolées...) dans le cadre du NPNRU et faciliter les parcours résidentiels. ➤ Mener des réflexions sur les nouveaux modes d'habiter (mutualisation de services, locaux collectifs et espaces de rencontres). ➤ Mener un diagnostic sur l'occupation des logements dans le parc social existant (sur et sous occupation des logements) pour faciliter les mouvements internes. ➤ Repenser le lien entre espaces publics et les pieds d'immeubles notamment dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (Python Duvernois, Felix Terrier). ➤ Réfléchir à la réhabilitation des HBM pour améliorer notamment le confort des logements (isolation phonique et thermique) dans le cadre du Plan Climat (agence de parisienne du climat, services de la ville, ANRU). ➤ Réfléchir à des politiques de peuplement qui favorisent davantage de mixité sociale.
<p>Décloisonnement des espaces, renforcement de la cohérence urbaine et des circulations plus fluides.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre en place des actions favorisant les échanges inter-quartiers dans l'optique de lutter contre les barrières symboliques (actions visant à favoriser la découverte du quartier, randonnées, visites, évènements fédérateurs pour encourager la mixité, etc). ➤ Diminuer les séparations physiques liées à la gestion des équipements (succession de grilles qui marquent les limites des squares, jardins, etc.) dans le cadre principalement du NPNRU (Porte de Bagnole - Porte de Montreuil). ➤ Poursuivre le désenclavement engagé sur le quartier Saint Blaise par la restructuration de l'îlot du Clos, la création d'une traversée en son cœur et la transformation de la galerie Mouraud. ➤ Favoriser les liaisons entre le quartier et son environnement et notamment les villes limitrophes (Bagnole Montreuil) en créant de nouvelles liaisons (exemple : passerelle) et en requalifiant et végétalisant les espaces publics (redressement de la rue Serpollet, rue Louis Lumière). ➤ Gommer les frontières entre les différents îlots depuis la Porte de Bagnole jusqu'à la Porte de Montreuil au travers d'une promenade sportive, paysagère en lien avec la ceinture verte.

	<ul style="list-style-type: none">➤ Étudier les flux intra et inter quartiers pour une meilleure compréhension du fonctionnement du territoire et une prise en compte dans les Projets de Renouvellement Urbain.➤ Mener une réflexion avec les habitants sur les transports dans l'optique de faciliter l'accès à l'ensemble du territoire parisien (circulations douces fréquentes, desserte des transports en commun).➤ Mise en valeur de la ceinture verte au travers d'un travail sur le paysage, l'ouverture sur l'espace public et le verdissement.
--	---

Enjeu n° 3 : Un territoire vivant, convivial et solidaire

Axes de travail	Objectifs, projets et pistes d'action
Implication des habitants au sein du territoire	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Impliquer des habitants dans la définition des programmes des projets de renouvellement urbain. ➤ Travailler à une cartographie sociale basée sur la perception du territoire par les habitants (accès aux ressources, flux, pratiques sociales, évolution du quartier). ➤ Favoriser les projets participatifs à court terme d'embellissement et d'aménagement (en s'appuyant notamment sur les conventions d'utilité sociale). ➤ Accompagner les initiatives des habitants via la mobilisation d'un fonds de participation des habitants et de la pleine appropriation des ressources du territoire. ➤ Impliquer les habitants dans le suivi et l'évaluation du projet de territoire via notamment le Conseil citoyen.
Des espaces publics pour tous, agréables et animés	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Prendre en compte les usages souhaités des habitants (approfondir le diagnostic) dans les espaces communs (espaces collectifs privés et publics) dans les projets de renouvellement urbain. ➤ Améliorer la qualité des espaces communs dans le cadre des projets de renouvellement urbain et de Nature+. ➤ Mettre en place des actions de lutte contre les conflits d'usage : développer les actions de médiations novatrices notamment aux abords des établissements scolaires et sur les lieux de fixations (exemple de la médiation nomade). ➤ Lutter contre le sentiment d'insécurité : par la mise en place d'actions de proximité favorisant le lien social, par la reconfiguration des espaces communs dans le cadre des projets urbains, par le développement de diagnostics en marchant menés avec les correspondants de nuit (sur la perception des habitants des espaces) etc. ➤ Accompagner les acteurs locaux dans la démarche « d'aller vers » les habitants en mettant en place des actions régulières hors les murs (sports, jeux, repas partagés, forum d'information, moments festifs...). ➤ Développer des projets artistiques et culturels sur l'espace public. ➤ Travailler à la déclinaison des événements parisiens sur les Portes du 20ème (exemple : nuit blanche, festival de cinéma etc...). ➤ Ouvrir les écoles sur le quartier en développant des actions en liaison avec les projets de réseau, d'école et d'établissement

<p>Une communication adaptée pour favoriser l'accès des habitants à l'offre du territoire et l'interconnaissance entre les acteurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre en place un groupe de travail spécifique (habitants, associations, bailleurs, et institutions...) pour développer les outils d'information les plus adaptés aux besoins des habitants (les plus isolés) et aux acteurs locaux (permanences d'information et d'orientation des publics, crieur public, répertoires des partenaires...) et pour renforcer le partenariat. ➤ Mettre en place des rencontres régulières conviviales à destination des professionnels (petits déjeuners, déjeuners de partenaires) pour favoriser la circulation de l'information et la connaissance entre acteurs. ➤ Conforter les associations dans leurs rôles de relais locaux en tant que ressources sur le territoire. ➤ Valoriser les atouts du quartier mieux les faire connaître aux habitants et acteurs du territoire par le biais de randonnées touristiques, une signalétique appropriée, etc. ➤ Favoriser la circulation d'information au sein des micros quartiers pour permettre aux habitants de mieux connaître les programmes d'activités de proximité et des services à leur disposition, poursuivre notamment le travail engagé autour de la signalétique.
<p>Un meilleur accès aux ressources du territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Contribuer à mailler le territoire d'une offre cohérente en termes d'accès aux services publics, d'offre de loisirs et veiller à une répartition cohérente dans chaque micro quartier. ➤ Faciliter l'accès aux établissements culturels parisiens par l'animation du réseau des acteurs culturels du quartier (travail autour d'évènements communs, information sur les ressources, les évènements...), par des démarches de médiations sociales et culturelles (Charte de coopération culturelle, mission « Vivre ensemble ») et par des partenariats avec les établissements nationaux. ➤ Créer des passerelles entre le monde culturel et les acteurs et structures qui œuvrent sur d'autres champs : ateliers socio- linguistiques accompagnement scolaire, sorties familiales, découverte des métiers... ➤ Faciliter l'accès aux équipements de proximité sportifs, de loisirs et culturels : adapter l'offre d'activités sur des modalités d'engagement souple, les horaires, la tarification aux publics, etc. ➤ Permettre les pratiques libres au sein de certains équipements publics (activités sportives, culturelles). ➤ Lutter contre les discriminations : élaboration d'un diagnostic, qualifier les acteurs et proposer des actions en fonctions des besoins repérés. ➤ Améliorer l'ancrage des bibliothèques dans le tissu local et en favoriser l'accès : accompagner l'implantation, capacité d'accueil.

Développement des projets de solidarité	<ul style="list-style-type: none">➤ Consolider et développer les lieux de convivialité : Maison des Fougères, Cabane Davout etc...➤ Accompagner des projets solidaires (échanges de services entre habitants, épicerie sociale).➤ Développer la vie associative au sein des micros quartiers les moins pourvus (Félix Terrier, Python Duvernois, Porte de Montreuil, quartier Le Vau), accompagner les projets inter associatifs et réfléchir aux mutualisations possible (cuisine mobile, espaces de stockages communs etc...)➤ Renforcer les actions visant à rompre l'isolement social notamment en direction des familles monoparentales défavorisées, les personnes âgées (réseaux de solidarité et de voisinage).➤ Réfléchir à la mise en place de lieux de convivialité et d'entraide au sein du quartier (conciergerie, café social, relais d'information...).
---	---

Enjeu n° 4 : La prévention des situations de précarité et une insertion sociale et professionnelle durable

Axes de travail	Objectifs, projets et pistes d'action
Développement et structuration de l'offre de formation linguistique sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre en place des passerelles entre les ASL et l'insertion professionnelle. ➤ Développer l'offre de formation linguistique à visée professionnelle. ➤ Etudier les besoins non couverts afin de développer une offre adéquate (formations linguistique pour personnes en emploi par exemple) dans une logique de parcours (parcours vers l'emploi, parcours de formation, parcours d'insertion sociale). ➤ Informer les acteurs de l'emploi de l'offre de formation linguistique ➤ Renforcer la qualification des acteurs et plus particulièrement les bénévoles. ➤ Valoriser les compétences linguistiques et le multilinguisme des habitants des quartiers (2^{ème} ou 3^{ème} langue). ➤ Articuler le Plan de lutte contre l'illettrisme avec des formations territoriales sur les compétences clés.
Développement des modes de gardes en réponse à un frein majeur à l'emploi des femmes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faire un état des lieux des modes de gardes sur le territoire pour développer l'offre en fonction des besoins (en lien avec la ville de Paris – CAF). ➤ Mieux faire connaître l'offre existante. ➤ Mettre en place des solutions alternatives et/ou adaptées aux personnes en insertion et notamment pour les familles monoparentales.
Mise en place de projets d'accompagnement global et notamment en direction des publics les plus fragiles dans une logique de parcours	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réfléchir à la mise en place de suivi de parcours individualisés (modalités de suivi, outils à disposition) permettant une approche pluridisciplinaire (santé, logement, sociale...). ➤ Développer des projets d'accompagnement global prenant en compte l'ensemble des freins à l'insertion (mode d'inscription dans le quartier, compétences clés, santé, logement) avec l'ensemble des acteurs du territoire. ➤ Mettre en place des actions de remobilisation en amont de l'emploi et de la formation (renforcement de l'estime de soi et des compétences psycho-sociales, ASV). ➤ Réactualiser le diagnostic en matière de santé et développer des projets en lien avec l'ASV. ➤ Structurer un réseau de professionnels du champ du social et de l'insertion professionnelle (services sociaux du département, services de la ville, Plan Local Pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), Mission Locale, Pole emploi, associations de proximité, CAF...)

Un accès facilité aux offres de formation et d'emploi et un accompagnement des créateurs d'activités

- Développement de permanences d'information et d'orientation généraliste emploi : pérennisation des accueils existants (médiateur de la médiathèque Marguerite Duras, permanences associatives) et développement d'autres espaces d'accueil (à construire avec la Mission locale, Pôle emploi, les associations de proximité, le PLIE)
- Permettre un accès facilité aux habitants du quartier aux services publics de l'emploi (Mission locale, Pole emploi) et renforcer la mobilisation du droit commun en matière d'emploi et de formation.
- Diversifier et renforcer les formations de type « chantiers » (éducatifs, d'insertion et école) (exemple du secteur du numérique).
- Faciliter l'accès aux futures activités implantées sur le territoire dans le cadre des projets de renouvellement urbain (commerces, services artisanat, numérique) : anticiper les besoins de recrutement.
- Soutenir et accompagner les créateurs d'entreprises du territoire : favoriser leur implantation et assurer un suivi post-crédation.
- Mobiliser et développer les clauses d'insertion dans le cadre des projets de renouvellement urbain, les étendre à des domaines plus diversifiés, identifier en amont des marchés les opportunités à venir (prestations intellectuelles, travaux...) et mobiliser les acteurs de la formation et de l'insertion autour de celles-ci.
- Faciliter l'accès à l'offre de stages, d'apprentissages et aux offres d'emploi de proximité, aux dispositifs de la ville et de l'Etat (session de pré-recrutements, emplois aidés, CIE Starter aux bénéficiaires des jeunes).
- Favoriser l'élaboration d'un support d'identification des structures et de cartographie exhaustive de l'offre d'accompagnement vers l'emploi (Pôle emploi).
- Poursuivre l'information de l'ensemble des acteurs pour une meilleure connaissance de l'ensemble de l'offre d'accompagnement vers l'emploi, des relais associatifs et institutionnels par des visites, rencontres etc. (associations de proximité, PLIE, Mission locale, Pole emploi, services de la ville)

Un meilleur accès aux droits des habitants les plus précaires.

- Mettre en place une coordination « accès aux droits ».
- Qualifier les bénévoles, adultes relais, écrivains publics du territoire en mettant en place des formations répondant à leurs besoins et en favorisant les échanges d'expériences.
- Accompagner la mobilité des habitants, notamment des jeunes vers les lieux ressources d'accès aux droits.
- Initier des actions d'accès aux droits hors les murs (bus d'accès aux droits).
- Accompagner la mise en place de permanences d'accès aux droits dans les structures de proximité.
- Développer des actions contribuant à lutter contre la fracture numérique.
- Promouvoir la santé et la prévention au travers du renouvellement urbain (étude d'impact en matière de santé et amélioration des conditions sanitaires des logements), et de l'animation par l'ASV des partenaires locaux.
- Prévenir les exclusions locatives (via notamment la CAF)
- Promouvoir la connaissance des droits (dispositif jeunes ambassadeurs des droits notamment)